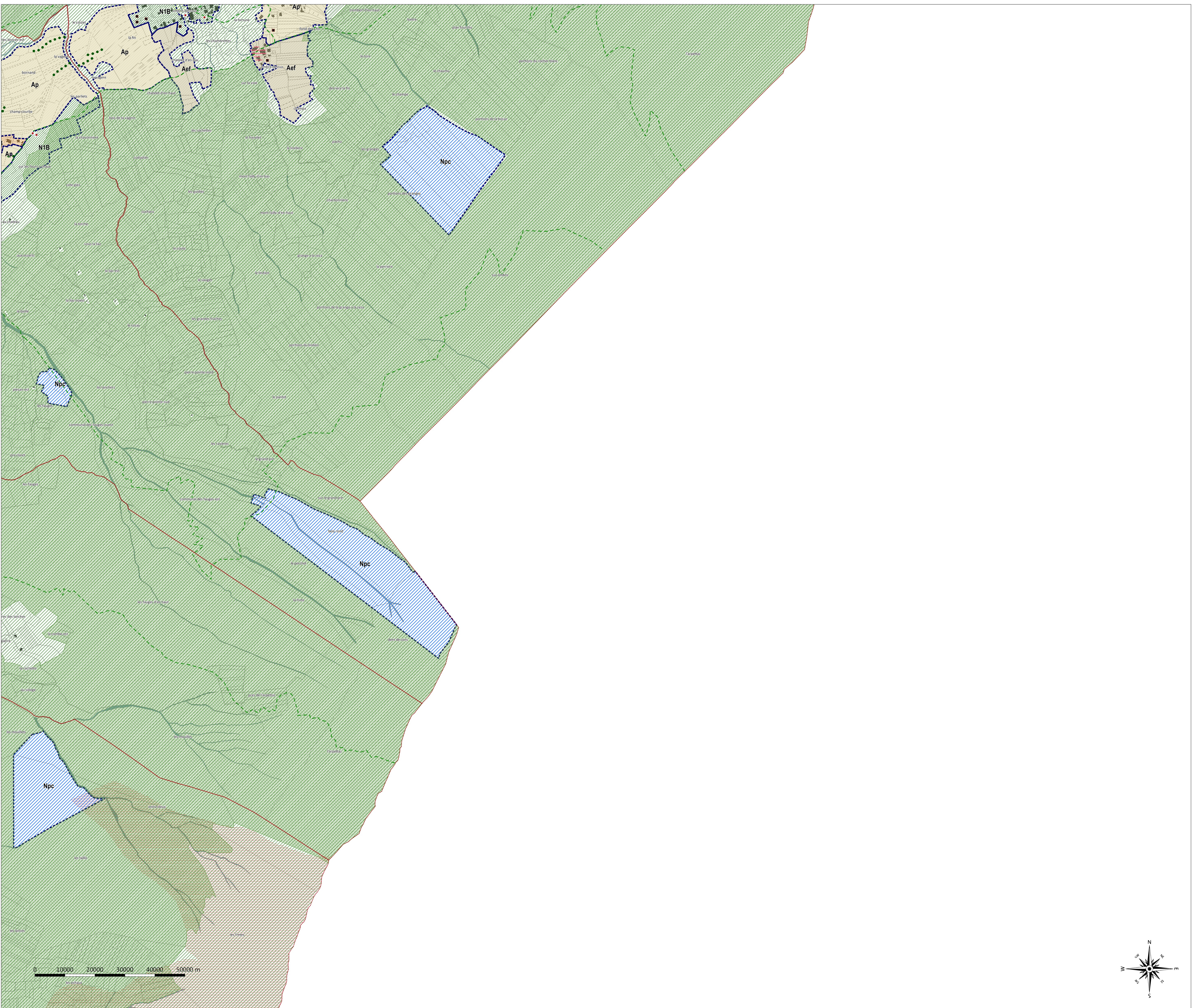




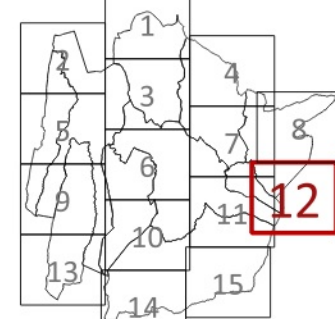


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAVERGES

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE

PAVAGE GENERAL - ECHELLE 5000E



Cons-Sté-Colombe - Faverges - Marlers - Seythenex

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du

Approuvé le :

avant le projet de PLU de la Communauté de Communes du Pays de Faverges
M le Président
Michel GUTH

PIECE DU PLU

4.2.12



- ZONES URBAINES

 - Ua : Noyau historique de bourg
 - Uia : Centre historique de Faverges
 - Uad : Zone urbaine d'ensemble de collectifs
 - Uad : Noyau historique de village
 - Uad : Grand patrimoine à vocations spécifiques
 - Uap : Zone urbaine à vocation principale d'habitat, d'équipements collectifs, spécialisés dans les services de santé
 - Ub : Zone urbaine récente à dominante résidentielle dense
 - Ubd : Zone urbaine récente à dominante résidentielle au sein des hameaux
 - Uc : Zone urbaine récente à dominante résidentielle peu dense
 - Ud : Périmètre de captage compris en zone urbaine
 - Ue : Zone urbaine d'équipements d'échelle intercommunale
 - Ux : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- ZONES A URBANISER ET SECTEURS DE PROJETS

 - SAUa : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
 - SAUa* : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle à moyen terme
 - SAUB : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
 - SAUB* : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle à moyen terme
 - SAUBd : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
 - SAUe : zone d'urbanisation future à vocation d'équipement
 - SAUe* : zone d'urbanisation future à vocation touristique
 - SAUx : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques
 - SAUx* : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques impacté par le risque inondation
 - SAUxS* : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques impacté par le risque inondation et soumis à étude environnementale
 - SAUxS : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques impacté par le risque inondation
 - SAUxS : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques à long terme
 - Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Secteur comportant une OAP thématique : l'Espace de bon fonctionnement des zones humides
- ZONES AGRICOLES ET NATURELLES

 - Ac : Zone agricole accueillant le camping à la ferme
 - Aad : Zone agricole à enjeux forts
 - Alp : Zone agricole d'élevage
 - Ap : Zone agricole à enjeux, écologiques et paysager forts
 - Ap : Périmètre de captage en espace agricole
 - Ask : zone agricole à destination de la pratique du ski
 - RA : Espace naturel sensible (Statut 2000, ZNIEFF, corridor écologique...)
 - RNA : Zone naturelle d'intérêt écologique et paysager permettant les expositions agricoles et extensives haute qualité
 - Rca : Zone naturelle à destination de stockage de déchets
 - Rca* : Zone naturelle liée à l'accueil d'une centrale photovoltaïque
 - RI : Zone naturelle liée à l'accueil touristique du site de la Forêt
 - RJ : Zone naturelle liée au site touristique des grottes de Seythenex
 - RJ : Secteur naturel pouvant accueillir des loisirs et l'accueil du public sans infrastructure lourde (jeux pour enfants, parking, sentier...)
 - RJ : Secteur naturel du golf de Gex pouvant accueillir des aménagements spécifiques à l'activité
 - RJ* : Secteur naturel du plan de l'eau de Marlers pouvant accueillir des aménagements spécifiques à l'activité
 - RI : Secteur naturel à l'écologie
 - Rp : Secteur d'activité agricole en zone naturelle
 - Rp : Périmètre de captage en espace naturel
 - Rt : Zone naturelle liée à l'accueil d'un bâtiment de restauration hors agglomération
 - Rt : Tourisme d'altitude
 - Rt : camping et parc résidentiel de loisirs
 - Rts : Zone naturelle touristique pouvant accueillir des aménagements spécifiques liés à la pratique du ski
 - Rts* : Zone naturelle touristique pouvant accueillir des aménagements spécifiques liés à la pratique du ski de fond
 - Rv : Zone naturelle liée à l'activité de vol libre
 - Rva : zone d'activités spécialisées, carrières
 - Rva* : zone d'activités spécialisées, carrières à l'arrêt
- RISQUES NATURELS

 - PPRI Risque Fort
 - PPRI Risque Modéré
- ESPACES ET SECTEURS CONTRIBUANT AUX CONTRIBUTES ECOLOGIQUES, A LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER

 - Cours d'eau
 - Espace Rural Closé
 - Jardins, vergers et balcons paysagers protégés au titre du L122-1-5-BI-2
 - Espace de bon fonctionnement des zones humides protégées au titre du R123-11-1
 - Zones humides de la CDP
 - Bâtiments à préserver au titre du L122-1-5-BI-2
 - Bourgs anciens à préserver au titre du L123-1-5-BI-2
 - patrimoine commun
 - Hauts et alignements d'arbres protégés au titre du L123-1-5-7
 - Secteur à préserver
- DISPOSITIONS LIEES AUX VOIES ET INFRASTRUCTURES

 - Secteur affecté par les maisons sœurs routières
- DISPOSITIONS LIEES A LA LITTORALE

 - Bande des 100m
 - Espaces proches du rivage
- AUTRES ELEMENTS

 - Emplacement réservé
 - Terrain reconstruit au titre du L122-1-5-BI-6
 - Périmètre de mise à disposition du logement de l'Etat au L123-1-10-1
 - Périmètre de Zone d'Aménagement Concerté
 - Linéaire commercial à préserver
 - Actualisation manuelle des constructions

Tableau des emplacements réservés sur cette partie du territoire

N°	Objet	Commune	Surface m²
----	-------	---------	------------

